

2 Politique

Week-end politique

Plusieurs manifestations au programme



Quelques membres du directoire du CLR lors d'une précédente sortie.



Photo : Julie Nguimbi

Une vue du directoire de l'aile de l'Adere présidée par le ministre Florentin Moussavou.



Photo : Chris Oyame

Jean Ping va poursuivre ses descentes dans l'arrière-pays.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Outre la série de congrès extraordinaires qui se tiennent à Libreville, samedi et dimanche, l'actualité politique de ce week-end sera également marquée par la redynamisation de la Journée citoyenne par le chef de l'Etat, le début de la tournée de Jean Ping, candidat à la prochaine Présidentielle, dans certaines régions du Gabon, et la poursuite de la commémoration en différé du 48e anniversaire du Parti démocratique gabonais (PDG), etc.

L'ACTUALITE politique sera riche en événements ce week-end. Ce qui est, somme toute, normal au re-

gard du contexte dans notre pays à quelques mois de l'élection présidentielle prévue en août prochain. Cela influence, sans doute, la nature des manifestations à l'ordre du jour. Essentiellement des congrès, souvent extraordinaires ; des meetings aussi bien dans la capitale qu'à l'intérieur du pays ; des déclarations de soutien à tel ou tel autre candidat déclaré ; etc. Dans ce cadre, parmi les rendez-vous programmés, ce week-end, on compte trois congrès extraordinaires, une tournée à l'intérieur du pays, une manifestation relative à la Journée citoyenne, ainsi que la commémoration d'un anniversaire de parti politique. Par rapport aux congrès ex-

traordinaires, on relève que tous concernent des formations politiques de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence. Groupement politique qui soutient la politique du président Ali Bongo Ondimba. Il s'agit notamment du Centre des libéraux réformateurs (CLR) de Jean-Boniface Assélé (aujourd'hui), de l'aile de l'Alliance démocratique et républicaine (Adere) dirigée par le ministre de l'Éducation nationale Florentin Moussavou (demain), et du Bloc des républicains démocrates (BRD) un petit parti présidé par Moutendi Pendi (demain aussi). Soulignons que tous ces congrès interviennent presque une semaine après la réunion de tous les partis politiques du camp prési-

dentiel. Laquelle faisait suite à des critiques dénonçant l'atonie de ces mouvements qui semblaient avoir déserté le terrain au profit de l'opposition. Et en réponse, ceux-ci brandissaient régulièrement le manque de moyens. Aujourd'hui, elles reviennent en force. Toutefois, qu'il s'agisse du CLR ou de l'Adere proche de Florentin Moussavou, ces assises interviennent au moment où leurs militants respectifs réclamaient haut et fort des retrouvailles de cette nature pour, disaient-ils, clarifier les choses et remobiliser les troupes. Florentin Moussavou, parlant de l'Adere, subissant parfois une sorte de fronde interne... Dans l'ensemble, les

congrès extraordinaires de ce week-end seront à la fois l'occasion de réorganiser les structures, mais surtout d'adouer le "président candidat" Ali Bongo Ondimba, le patron de leur groupement politique. Ce dernier pourrait même être présent aux assises du CLR et de cette aile de l'Adere. Parlant de la tournée à l'intérieur du pays, notons qu'il s'agit de celle de Jean Ping. Cette fois, sa caravane sillonnera plusieurs localités des provinces de la Ngounié, de l'Ogooué-Ivindo, et de l'Ogooué-Maritime où est d'ailleurs annoncé un grand meeting à Port-Gentil. La nouveauté, par rapport à ses précédentes sorties dans l'arrière-pays, se situera sans doute au niveau du dis-

cours. Car, désormais le projet de société de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine est connu. Il devrait donc saisir cette tournée pour en dire davantage... Dans le cadre de la Journée citoyenne, on relèvera tout simplement que plusieurs quartiers de Libreville sont concernés (lire par ailleurs). Et le président de la République devrait être au premier plan. En outre, soulignons que la commémoration en différé du 48e anniversaire du PDG est annoncée dans le 3e arrondissement de Libreville et dans le département du Woleu (Oyem). Rappelons qu'officiellement le PDG a été créé le 12 mars 1968. Comme quoi, il n'est jamais trop tard...

Plénière au Sénat

Plusieurs ordonnances à l'ordre du jour

SM
Libreville/Gabon

MERCREDI dernier, au cours d'une plénière, les membres du Sénat ont procédé à l'examen des rapports de la commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la nation. Au terme de cet exercice, plusieurs textes ont été adoptés. Parmi lesquels, le projet de loi portant ratification de l'ordonnance du 29 janvier 2016. Lequel autorise l'Etat gabonais à contracter un emprunt de 102 849 176,35 USD auprès de l'Export Import Bank of China (EXIM-



Photo : Gaston Ngoubill

Le premier vice-président du Sénat présidant la séance.

BANK). Dans le même ordre d'idées qui permet à l'Etat de contracter un emprunt de 100 788 100 USD auprès de

cette même banque. Tout comme le texte autorisant le gouvernement gabonais à contracter un emprunt de plus de 85 423 894,20 USD



Photo : Gaston Ngoubill

Les sénateurs ont presque unanimement adopté les textes.

auprès de la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBI). Le Sénat a également adopté les textes suivants :

l'ordonnance autorisant l'Etat gabonais à contracter un emprunt de 72 595 031,60 USD auprès de la ICBI ; l'ordonnance autori-

sant l'Etat à souscrire une ligne de crédit de 160 millions d'Euros auprès de Banque Société générale (SG) au titre de la Convention cadre. Tout comme l'ordonnance qui autorise le gouvernement à contracter un emprunt de 90 900 000 euros auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). La dernière ordonnance ratifiée est relative à un emprunt de 45 milliards de francs CFA auprès de la BDEAC (Banque de développement des États d'Afrique centrale). A noter que tous ces textes étaient déjà adoptés par l'Assemblée nationale.

Adere/Tendance Florentin Moussavou

Mise au point du président du Conseil politique, Victor Missanda suite à l'article paru dans L'Union du 13 avril 2016, en page 3, titré les militants dénoncent les agissements d'un des leurs

"Pour mettre un terme aux supputations au sujet de la prétendue intelligence que j'entreprendrais avec Didjob Divungi Di Dinge, que mes détracteurs retiennent définitivement ce qui suit : ma présence à la déclaration de monsieur Didjob Divungi Di Dinge, était consécutive à une invitation sans connaître l'objet de celle-ci. Sur les lieux, j'ai constaté comme tous, l'adhésion de monsieur Divungi à l'opposition. Sans attendre, j'ai donné un point de presse, pour marquer toute ma différence par rapport à sa nouvelle position et réaffirmer avec force mon attachement à la politique du chef de

l'Etat, ce, conformément à mon engagement depuis 2009 et à la ligne du parti. S'agissant du congrès organisé les 19 et 20 décembre 2014, il me plaît de relever que par ma qualité de président du Conseil politique et co-organisateur dudit congrès, j'ai la légitimité de le faire. Cependant, constatant que celui-ci était guidé à l'ombre par monsieur Divungi, j'ai décidé de le boycotter. Ensuite, j'ai saisi le ministère de l'Intérieur afin de ne pas reconnaître les décisions issues des travaux et j'ai saisi le tribunal aux fins d'obtenir l'invalidation de celui-ci. Toute chose qui démontre qu'il

n'y a eu de ma part aucune forfaiture, ni aucun acte compromettant posé à l'encontre du parti et voire de mes convictions. Sur la dénonciation de ma fonction de président du Conseil politique du parti, je me sens toujours le droit et la qualité, n'en déplaise aux détracteurs, de parler et d'agir au nom du parti aussi longtemps qu'un nouveau congrès ne vienne abroger l'organisation actuelle. Cette légitimité se fonde à la fois sur l'ancienne organisation mise en place par le congrès de 2012 et sur la décision du tribunal qui annule les deux congrès de Libreville et Port-Gentil.

Après le réquisitoire et leurs procès d'intentions inavoués, quelques questions de bon sens s'imposent : monsieur le président, quel faute avons-nous vraiment commis au sein du parti en vous suggérant de favoriser avant toute chose l'implantation des cellules de base du parti sur l'ensemble du territoire pour être mieux à même de soutenir la candidature du chef de l'Etat ? Quel faute avons-nous commis en vous interpellant sur la nécessité d'enrôler les militants sur les listes électorales ? Quel faute avons-nous commis en vous demandant de trouver un siège au parti ? (...)"